

FICHE D'ÉCART

Fiche n° **5** Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection
 Exploitant : **Joseph Fédriel** Site inspecté : **Le Penel** Date de l'inspection : **18/09/2014**

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :
 Non présentation de l'attestation de capacité de récupération des fluides frigorigènes

Ecart aux dispositions de : **l'article 11 de l'annexe de l'APC du 14/01/2014**
 (indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement
 Signature de l'inspecteur
DF

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection
 Représentant de l'exploitant
 Fonction et Signature

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Celle-ci est en cours de demande.
 NS ne requerra pas de vis l'actance.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
 Proposition de mise en demeure Oui Non
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires : Transmettre à l'inspection des installations classées sous I-mor, une copie de cette attestation

L'inspection le : **15/12/2014**
 Fiche soldée le : **06/04/2015** **Attestation transmise en mail 2015**

IARD

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Joseph Michel

Site inspecté : Le Pont

Date de l'inspection : 18/09/2014

Constat de l'inspecteur :

Présence de VHU non polypollué sur de la terre battue - (Absence de dalle atanche).

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : de l'article 9 de l'annexe de l'APC du 12/01/2013
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Nous avons commencé la dépollution suite à votre visite. Je pense que le matériel est déjà dépollué. Mes machines ont eu du mal à dépolluer la route avant la fin de l'année. Mes vœux de commencer la dalle etanche pour les véhicules en attente de dépollution. Je pense que cette-ci sera finie si le type le plus le nouveau H6.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
Proposition de mise en demeure Oui Non
Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires : La dalle béton est réalisée. Sur 2/3 des véhicules sont dépollués. Le dernier tiers sera dépollué pendant le mois de janvier 2015. Ces 2 points seront vérifiés lors d'une prochaine inspection
L'inspection le : 15/10/2014

Fiche soldée le : 06/08/2014 par M. Michel VHU non dépollué sur la route

MRD

FICHE D'ÉCART

Fiche n° 3 Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Joseph Michel Site inspecté : Le Perbot Date de l'inspection : 18/09/2014

Constat de l'inspecteur :

INSPECTION

Absence de calcul de taux :
 - de réutilisation et de recyclage de 3,5%
 - de réutilisation et de valorisation de 5%.

Écart aux dispositions de : l'article 10 de l'annexe de l'APC du 14/01/2013
 (Indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement
 Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection
 Représentant de l'exploitant
 Fonction et Signature

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Mes mises en relation avec les différents sites (GDF - SERIA etc -) pour pouvoir calculer au plus juste le % de déchets.

Suites susceptibles d'être données

Écart levé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires : Les lieux seront vérifiés lors d'une prochaine inspection des installations classées et lors du prochain contrôle par un organisme agréé

L'inspection le : 15/12/2014

Fiche soldée le : 06/08/2018 DB Les Taux sont atteints de Valeurs

FICHE D'ÉCART

Fiche n° 4 Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection
 Exploitant : Joseph Michel Site inspecté : Le Pentel Date de l'inspection : 18/09/2014


INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

Absence de calcul et un l'œuvre global.
 (Centre VHU + Broqueur) de

- : réutilisation et de recyclage de 80% de la masse totale des VHU traités,
- : réutilisation et valorisation de 85% de la masse totale des VHU traités

Ecart aux dispositions de : l'article 10 de l'annexe de l'APC du 14/04/2014
 (indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement
 Signature de l'inspecteur


L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection
 Représentant de l'exploitant
 Fonction et Signature

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

quelle mesure, car je ne comprends pas la demande, je m'y suis soumise l'été, j'ai travaillé avec le maître eventuel de l'œuvre.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non 1
 Proposition de mise en demeure Oui Non 2
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non 3

Commentaires : Les l'œuvre seront vérifiées lors d'une prochaine inspection des installations classées et lors du prochain contrôle par un organisme agréé

L'inspection le : 18/12/2014

Fiche soldée le : 06/08/2018 les l'œuvre atteints de Valeur par assurances